



Cherbourg-en-Cotentin, le 31 janvier 2022

Monsieur Benoît Arrivé, Maire de Cherbourg-en-Cotentin

Madame Agnès Tavard, Maire-adjointe au personnel

Monsieur Bertrand Lefranc, Maire-adjoint aux espaces verts, à l'environnement et à la biodiversité

Objet : préavis de grève pour les mois de février et mars 2022.

Monsieur le Maire, Madame et Monsieur les adjoints,

Le syndicat CGT des Territoriaux de la ville de Cherbourg-en-Cotentin vous a alerté dès le 20 décembre dernier sur la situation au service de la Propreté Urbaine. Nous connaissons parfaitement la situation où les administrations et les exécutifs successifs de la communauté urbaine de Cherbourg, le maire et ses adjoints en charge depuis 2016 avec la création de Cherbourg-en-Cotentin, ont laissé faire un fonctionnement plus qu'inadapté, permettant un recours accru aux heures supplémentaires et des dérogations permanentes au temps de travail.

Pour autant, rattrapée par les réformes gouvernementales, notamment celle des 1607 heures après celle de la réforme territoriale, avec en conséquence les réorganisations des services, votre administration et les élu.es en charge sont aujourd'hui soumis à la révision du projet de ce service.

Après le passage de plusieurs Projets de Services et Directions de la mairie de Cherbourg-en-Cotentin, la Propreté Urbaine y parvient donc à son tour, et c'est bien là que les contraintes et les difficultés vécues par nombre d'agents de la collectivité achoppent.

Il ne nous a pas échappé à nous, la CGT, que les agents sont vent debout face aux premières propositions qui leurs sont faites. En effet, la perte des heures supplémentaires engendrerait pour eux, une perte de pouvoir d'achat à laquelle ils se sont légitimement habitués, du fait des problématiques de fonctionnement du service notamment des weekends, et qui sont bien ancrés dans les têtes des agents et de leur porte-monnaie.

La situation est aujourd'hui brûlante et les agents de la Propreté Urbaine ont choisi de faire valoir leur droit à la grève pour obtenir satisfaction. En responsabilité, la CGT dépose un préavis de grève afin de les protéger sur la base de nos revendications qui portent, dans un contexte d'augmentation générale des prix et de l'inflation, sur l'augmentation des Régimes Indemnitaires. Vos premières propositions de réorganisation pour ce service génèrent une perte de pouvoir d'achat que les agents ne peuvent accepter.

Ce préavis de grève couvrira l'ensemble des agents qui souhaiteront se mobiliser sur la période du 5 au 28 février, et du 1^{er} au 31 mars de 0h à 24h chaque jour de ces deux mois, week-ends compris.

Le syndicat CGT des Territoriaux de Cherbourg-en-Cotentin vous demande, à nouveau, l'ouverture sans délais de véritables négociations pour :

- **Une augmentation générale des régimes indemnitaires,**
- **La juste compensation des heures de nuit et de week-end**
- **La compensation des pertes salariales générées par les réorganisations de service**
- **L'embauche immédiate de personnels supplémentaires partout où cela est nécessaire,**
- **L'amélioration partagée de l'organisation et des conditions de travail.**

Si la situation est aujourd'hui telle que nous vous la présentons, c'est bien parce qu'il y a eu trop de laisser faire. Il est indubitable que le fonctionnement du service Propreté Urbaine doit retrouver un fonctionnement serein, dans le respect des règles collectives, du droit du travail et dans l'équité. Cependant, il y va de votre responsabilité de compenser l'ensemble des problématiques par un équilibrage nécessaire qui passe forcément par une réévaluation des régimes indemnitaires à défaut de pouvoir agir sur le point d'indice. Pour mémoire, l'ensemble des agents ex-CUC ont à ce jour et depuis 2016 été exclus de toute réévaluation salariale. Par cette revendication légitime pour les agents, nous vous donnons la possibilité de sortir par le haut d'une situation de blocage.

Restant à votre disposition, veuillez agréer Monsieur le Maire, Madame la Maire Adjointe au Personnel, Monsieur le Maire Adjoint en charge de la Propreté Urbaine, nos syndicales salutations.

Pour le Bureau Syndical,
Maxime Debout
Secrétaire général